

sikkens ALPHALOXAN EXTRA

Peinture de ravalement d'aspect mat minéral à base de résines siloxanes en phase aqueuse.

CLASSIFICATION

AFNOR, Famille I – Classe 10c.

DOMAINE D'EMPLOI

Extérieur.

Protection et décoration des façades brutes ou déjà peintes. Anciennes peintures films minces, RSE parfaitement adhérents.

SUBJECTILES

Enduits au mortier de liants hydrauliques, parements de béton, matériaux composites à liants de ciment, briques, pierres, dont l'utilisation, la nature, la qualité, l'état, les traitements et les préparations sont conformes au D.T.U. 59-1. (NF P 74-201-1 et 2).

Anciennes peintures bien adhérentes sur supports cités ci-dessus.

Ne pas appliquer sur façade plâtre ou mortier de plâtre « type parisien », RPE et sur support fortement structuré (type enduit projeté rustique etc.).

QUALITES DOMINANTES\PROPRIETES

- Conforme à la classe 10 C de la norme NFT 30-808.
- Aspect mat minéral.
- Très perméable à la vapeur d'eau.
- Effet perlant.
- Excellente résistance aux intempéries et à l'encrassement.
- Contient un agent de protection du film retardant l'encrassement par les micro-organismes.
- Sans tension (ne tire pas sur les anciens fonds).

CARACTERISTIQUES

Liant :	Résine siloxane en émulsion.
Pigment :	Dioxyde de titane et pigments minéraux solides à la lumière.
Solvant :	Eau.
Degrés de brillant :	Brillant spéculaire final inférieur à 1 GU sous 85°. Très mat.
Extrait sec en poids :	Blanc : 56 % ± 2
Extrait sec en volume :	Blanc : 36 % ± 3
Densité moyenne :	Blanc : 1,48 ± 0.05
Point éclair	Ininflammable.
COV :	Valeur limite UE pour ce produit (Cat A/c) : 40g/l (2010). Ce produit contient au maximum 40 g/l.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Conservation	1 an en emballage hermétique d'origine à l'abri du gel et des températures élevées.
Teintes	Plus de 800 teintes de la collection 4041. La mise à la teinte ne peut être faite qu'avec les pâtes ACOMIX WB3, WR1, WR5, WTR, WTY, WW1, WY1, WY3, WZ1.
Outils	Brosse, rouleau, polyamide texturé 12-16 mm. Brosse, rouleau : diluer à 5 à 10% d'eau en couche d'impression sans dilution en finition.
Nettoyage des outils	Eau aussitôt après usage.
Rendement	Pratique par couche : environ 8 à 10 m ² /litre (0.100 à 0.125 L/m ²) sur support lisse. Le rendement pratique varie en fonction du type, de l'absorption du support, du mode d'application et du pourcentage de dilution.
Temps de séchage à : 23°C et 50% H.R	Sec : 1 heure. Recouvrable : 12 heures. La température ambiante, l'humidité relative de l'air et la porosité des matériaux influent sur le temps de séchage.

MISE EN ŒUVRE ET CONSEILS UTILES

Mise en œuvre	Respect des conditions et prescriptions définies par le DTU 59-1(NF P 74-201-1 et 2). Exécution des travaux avant peinture pour rendre le support apte à l'application d'une peinture siloxane. En outre, ne pas appliquer ALPHALOXAN EXTRA par température ambiante inférieure à + 5 °C ou supérieure à + 35°C.
Sécurité	Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur internet (www.quickfds.com fournisseur Akzo Nobel Coatings) et au texte figurant sur l'emballage conformes à la législation en vigueur. Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.
Système E3V1W3A0 selon norme EN 1062-1/ T 34-722-classe D2	Travaux préparatoires et conditions d'application selon DTU 59-1(NF P 74-201-1 et 2). Anciennes peintures bien adhérentes, non farinantes : <ul style="list-style-type: none"> • 1 couche ALPHA PRIMER SF ou ALPHALOXAN EXTRA dilué (*) • 1 à 2 couches ALPHALOXAN EXTRA (suivant changement de couleur demandé) Supports nus poreux : <ul style="list-style-type: none"> • 1 couche DIWAFIX • 2 couches ALPHALOXAN EXTRA <p>(*) Voir paragraphe « Outils : Dilution »</p>

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.